



Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François

La réalisation de ce document a été rendu possible
grâce à la collaboration des partenaires
et commanditaires suivants :



Conception et rédaction : Denis Gervais
Claire Lachance
Denise St-Germain

Révision et corrections : Denis Gervais
Francine Poupard
Denise St-Germain

Traitement de texte et mise en page : Claire Lachance

Photo page couverture : Alain Hogue
Grande aigrette sur la *Réserve nationale de
Faune du lac Saint-François* à Dundee, Québec

Cartographie : Roland Daoust, MRC Le Haut St-Laurent - carte
de la RNF lac Saint-François
Daniel Thibault (Arcographe)
Centre St-Laurent, Environnement Canada - carte
des municipalités riveraines et de la région
américaine

Page couverture et impression : Imprimerie Art-Select, Valleyfield, Qc

Publié par le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent
28 rue St-Paul, bureau 202, Valleyfield, Qc J6S 4A8

ISBN 2-9805061-3-3

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2e trimestre 1997

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	v
INTRODUCTION	1
1- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	1-1
1.1 LE LAC	1-1
1.2 HABITATS ET VÉGÉTATION	1-4
1.2.1 RIVE NORD	1-5
1.2.2 RIVE SUD	1-5
1.3 FAUNE	1-7
1.3.1 POISSONS	1-7
1.3.2 AMPHIBIENS ET REPTILES	1-8
1.3.3 OISEAUX	1-8
1.3.4 MAMMIFÈRES	1-9
1.4 ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	1-9
1.4.1 ACTIVITÉS COMMERCIALES	1-13
1.4.2 ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1-15
2 - PROBLÉMATIQUES	2-1
2.1 POLLUTION	2-2
2.1.1 POLLUTION MUNICIPALE	2-2
2.1.2 POLLUTION AGRICOLE	2-3
2.1.3 POLLUTION INDUSTRIELLE	2-4
2.2 RÉCRÉOTOURISME ET ACCÈS AUX RIVES	2-6
2.3 RESSOURCES NATURELLES	2-8
2.4 SANTÉ	2-10
3 - STRATÉGIES POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS CONCRÈTES	3-1
4 - MISE EN OEUVRE DES PROJETS	4-1
CONCLUSION	5-1
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	6-1
ANNEXES	7-0
ANNEXE 1 - MEMBRES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION 1996-97	

.....	7-1
ANNEXE 2 - PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE VALIDATION	7-2
ANNEXE 3 - CARTE DES COMITÉS ZIP DU QUÉBEC	7-4
ANNEXE 4 - LISTE DES PLANTES VASCULAIRES	7-5
ANNEXE 5 - LISTE DES AMPHIBIENS ET REPTILES	7-7
ANNEXE 6 - LISTE DES OISEAUX JUGÉES MENACÉES	7-8
ANNEXE 7 - LISTE DES TERRAINS DE CAMPING, PARCS ET AIRES DE LOISIRS	7-9
ANNEXE 8 - LISTE DES MARINAS	7-11
ANNEXE 9 - LISTE DES SERVICES POUR LE NAUTISME ET LA PÊCHE .	7-12
ANNEXE 10 - PRIORITÉS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION	7-13
ANNEXE 11 - FICHES TECHNIQUES	7-15

AVANT-PROPOS

Les partenaires de Saint-Laurent Vision 2 000 sont heureux de vous présenter le **Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François**, document très attendu par tous ceux et celles qui ont à coeur la réhabilitation du fleuve et qui veulent se réapproprier leur lac!

Tout un cheminement a été fait depuis la création du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. C'est dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale pour la mise en oeuvre du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000) que le projet de redonner le fleuve aux citoyens a pris forme, en 1993. La consultation effectuée en 1995 par votre comité ZIP a permis de cibler les véritables problèmes du lac Saint-François. L'excellent travail ainsi amorcé a permis aux partenaires gouvernementaux d'impliquer la population pour qu'elle récupère son fleuve, grâce à SLV 2000.

Ce document est le résultat d'un travail d'équipe. Plusieurs partenaires se sont partagés les tâches à différents niveaux. Les *partenaires gouvernementaux* (fédéral et provincial) ont fourni les appuis techniques et financiers. *Stratégies Saint-Laurent* veille à l'intégration des efforts, à l'échelle provinciale, des 10 comités ZIP présentement actifs. Les nombreux bénévoles du *Comité ZIP du Haut Saint-Laurent* ont travaillé intensivement afin de vous présenter le fruit de deux ans de recherches. Tous ces efforts ont été déployés afin de vous faire connaître les projets de protection, de restauration et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, tel que suggéré dans ce document.

Quelque soit votre degré d'implication au sujet du lac Saint-François, ce plan d'action sera pour vous un enjeu ou un défi qui vous tiendra à coeur. Nous espérons que celui-ci vous donnera les motivations nécessaires afin que les projets proposés trouvent preneurs et se réalisent dans les meilleures conditions et délais possibles. **IL EST TEMPS DE PASSER À L'ACTION POUR RÉCUPÉRER LES USAGES PERDUS !**

Marc Hudon, président
Stratégies Saint-Laurent

Mike J. Agnew, président
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

REMERCIEMENTS

Le contenu de ce document a été produit par les membres du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, la participation des membres du conseil d'administration (annexe 1) et plus particulièrement les membres du sous-comité PARE du lac Saint-François, Madame Denise St-Germain (CRRC¹) et Messieurs Jean-Claude Bériault (Action Poissons Plus), Philippe Crabbé (IREE² de l'Université d'Ottawa), Denis Gervais (Crivert) et Robert Poupard (AMAPRE³), ainsi que Madame Christine Rochon (recherche). Des remerciements s'adressent aussi à Messieurs Roland Daoust, Stéphan Dyrda et Daniel Green qui ont collaboré au sous-comité PARE.

Nos recherches ont été fructueuses grâce à la collaboration de tous les intervenants contactés au cours des deux (2) années de travail : les ministères tant fédéraux que provinciaux (québécois et ontariens), les municipalités, les MRC, les industries de la région, les organismes communautaires et environnementaux du milieu de même que le bureau régional de Valleyfield du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) par l'entremise de Monsieur Serge Lévesque qui nous a dirigé vers les personnes compétentes.

Nous aimerions souligner la participation des représentants de divers organismes, municipalités, industries et individus de la région lors de notre journée de validation des 15 et 16 février 1997 (annexe 2) et particulièrement Madame Denise St-Germain de même que de Messieurs Jean Aelbrecht (AMAPRE), Mike Agnew (CEZ⁴) et Jean-Pierre Lamoureux (Dimension Environnement), qui ont agi à titre d'animateurs et de Mesdames Claire Lachance et Christine Rochon qui ont participé à titre de secrétaires d'ateliers.

A tous ces gens, et aux autres que nous oublions peut-être, nous vous remercions d'avoir collaboré à l'élaboration de ce PLAN D'ACTION ET DE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DU LAC SAINT-FRANÇOIS. Ce document ne représente qu'un début vers un meilleur fleuve. Donnons-nous quelques années pour retrouver un fleuve en santé que les citoyens pourront se réapproprier!

1. CRRC : Comité de réhabilitation de la rivière Châteauguay
2. IREE : Institut de recherche sur l'environnement et l'économie
3. AMAPRE : Association des membres et amis pour la protection de la réserve de faune du lac St-François
4. CEZ : Zinc Électrolytique du Canada Ltée

RÉSUMÉ

Le plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du lac Saint-François est le deuxième de trois (3) documents qui vont permettre de concrétiser des actions afin de dépolluer et de mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent entre la frontière ontarienne et le pont Mercier. Le premier PARE de cette série, soit celui du lac Saint-Louis, fut lancé officiellement en juin 1996 et est présentement à l'étape du suivi pour la mise en oeuvre des projets.

L'implication des gens, des organismes, des industries du milieu et des instances gouvernementales (fédéral, provincial, municipal et MRC) a été l'élément moteur du processus qui a permis d'élaborer ce document. La stratégie mise de l'avant par le Comité ZIP a consisté à appliquer une méthode de travail basée sur la concertation et la recherche de consensus, en interpellant et en regroupant les intervenants d'un même dossier pour déterminer ensemble les actions les plus urgentes à entreprendre.

Le territoire du lac Saint-François est particulier car il est partagé entre le territoire américain et les provinces de l'Ontario et du Québec. Ce document fait donc une description physique et socio-économique du territoire du lac Saint-François, côté québécois. Nous nous sommes limités à rappeler les éléments majeurs qui permettent de situer le lecteur et les utilisateurs de ce document dans un contexte global. Les problèmes soulevés et les solutions proposées par les intervenants lors de la consultation de février 1995 sont regroupés sous quatre (4) thèmes différents. Chacun de ces thèmes est repris et fait l'objet d'une brève réflexion qui permet d'en évaluer la portée sociale. Chacune des problématiques est décrite et ensuite reprise sous forme de fiche technique.

Les fiches techniques se présentent sous forme d'un feuillet dans lequel on retrouve : la thématique du problème, la localisation, la description de la problématique, la solution avec degré de faisabilité, les partenaires visés, les coûts, l'échéancier, les indicateurs d'atteinte de l'objectif et les références complémentaires. Les solutions apportées se présentent sous forme de projet concret que le milieu se doit de mettre en oeuvre de façon concertée le plus tôt possible afin de redonner le fleuve à la population. Une mise à jour de ces projets sera

disponible périodiquement.

Prenons comme exemple, le problème de pollution de la rivière La Guerre où un groupe d'agriculteurs a décidé de se former en association afin de travailler sur le bassin versant de la rivière dans le but de réduire la pollution agricole, principal problème de ce tributaire du lac Saint-François. Nous pouvons ajouter l'exemple du milieu humide de plage Sommerville où des pourparlers sont en cours entre le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), la municipalité et le propriétaire afin de faire d'une partie du marais une éventuelle frayère à poissons au lieu de le vouer au développement domiciliaire.

INTRODUCTION

Le fleuve Saint-Laurent compte parmi les plus grands fleuves du monde parcourant des distances de plusieurs milliers de kilomètres. C'est pour cette raison qu'il a joué un rôle historique de premier plan en tant que voie de communication et de développement reliant le coeur du Québec à l'océan Atlantique.

Depuis la révolution industrielle, notre fleuve a été l'hôte de développements économiques importants qui ont entraîné la perte d'habitats, la dégradation des usages et l'intoxication généralisée des écosystèmes. Pour remédier à ces nombreuses détériorations les gouvernements fédéral et provincial initièrent, en 1988, le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) renouvelé en 1993 sous le nom de plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000).

C'est en 1988 qu'un consortium de groupes environnementaux québécois fonda Stratégies Saint-Laurent (SSL) dont le mandat était de créer des tables de concertation régionale (Comités ZIP) en vue d'impliquer les communautés riveraines dans un projet de sauvetage du fleuve. Stratégies Saint-Laurent s'est joint aux gouvernements dans le cadre de SLV 2000 afin d'assurer l'implication des citoyens au moyen d'une entente prévoyant la rédaction d'un bilan environnemental, la tenue d'une consultation publique, l'élaboration d'un PARE et sa mise en oeuvre. En 1997, à travers le Québec, SSL regroupe 10 comités ZIP actifs qui devront chacun réaliser ces étapes (annexe 3).

Durant l'hiver 1992 des groupes environnementaux de la région organisèrent une assemblée générale qui mena à la formation du Comité provisoire ZIP du Haut Saint-Laurent. Des représentants de plusieurs secteurs de la région, dont le territoire s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au pont Mercier, étaient présents à cette première réunion. Après 18 mois de démarches visant la formation officielle du groupe et l'incorporation, naissait le ***Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent***, le 27 novembre 1993.

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a comme objectifs de promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources du fleuve, de sensibiliser la population et de susciter une

action concertée des intervenants concernés pour produire un plan d'action et de réhabilitation écologique du fleuve Saint-Laurent, après consultation du public.

Depuis sa fondation, le Comité ZIP a axé son intervention pour favoriser la concertation entre les divers milieux de la région, soit les industries, les groupes environnementaux, les groupes socio-économiques, les municipalités et les municipalités régionales de comté (3 sur son territoire), les citoyens de même que les partenaires de SLV 2000.

Le territoire du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est le plus étendu de la région montréalaise. Lors de sa formation, il incluait six (6) zones d'intérêt prioritaire désignées par le PASL, soit les zones 1 et 2 pour le lac Saint-François, les zones 3 et 4 pour la portion "naturelle" du fleuve et le canal de Beauharnois et les zones 5 et 6 pour le lac Saint-Louis. Les consultations publiques furent donc divisées en 3 blocs : une première pour le lac Saint-Louis en 1994, une seconde pour le lac Saint-François en 1995 et une troisième pour le fleuve et le canal, que nous aimerions tenir bientôt.

Le lac Saint-François couvre un grand territoire (1 075 km²) réparti sur le territoire québécois, ontarien et américain. Les parties américaine et ontarienne du lac ont été traitées par le New York State Department of Environmental Conservation (NYSDEC) et le Public Advisory Committee (PAC) de Cornwall qui ont aussi élaboré un plan d'action de leur côté de la frontière. Pour les besoins du PARE du lac Saint-François nous avons travaillé uniquement sur la partie québécoise, quoique certains problèmes causés par nos voisins se répercutent chez nous. On peut facilement diviser la portion québécoise du lac en 2 parties: le nord, composé de municipalités riveraines quasi-urbaines et le sud dont les municipalités sont plus à caractère rural.

Un bilan environnemental du territoire du lac Saint-François (ZIP 1 et 2) regroupant des données recueillies par les partenaires gouvernementaux de SLV 2000 et résumant le contenu de 3 rapports techniques (socio-économique, physico-chimique et biologique) a été remis au Comité ZIP. Ce document a servi de base pour les intervenants lors de la consultation qui s'est tenue les 10 et 11 février 1995 à Saint-Anicet.

Le plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François traitera donc des problématiques des parties nord et sud du côté québécois. Il est évident que compte tenu de la faible participation des gens de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, les problématiques soulevées concernent surtout la partie sud du lac. Tout de même, avec les rapports techniques écrits par les partenaires de SLV 2000 et l'implication ultérieure des gens du milieu, certaines problématiques ont été complétées.

Le document se divise en 2 parties :

- L un portrait général du territoire, du milieu et des problématiques;
- L des fiches techniques présentant les problématiques, les solutions proposées avec un échéancier et les intervenants du milieu visés pour l'application des solutions.

Ce plan d'action se veut dynamique et évolutif. Les détenteurs de ce document, qui se seront enregistrés auprès du Comité ZIP, recevront une mise à jour des projets en cours, nouveaux ou réussis et des informations pertinentes (lors de leur parution).

Si nous voulons vraiment redonner les usages du lac Saint-François aux générations actuelles et futures, beaucoup d'efforts et de bonne volonté devront être déployés, tant au niveau communautaire, économique que politique.

1- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU LAC SAINT-FRANÇOIS

1.1 LE LAC

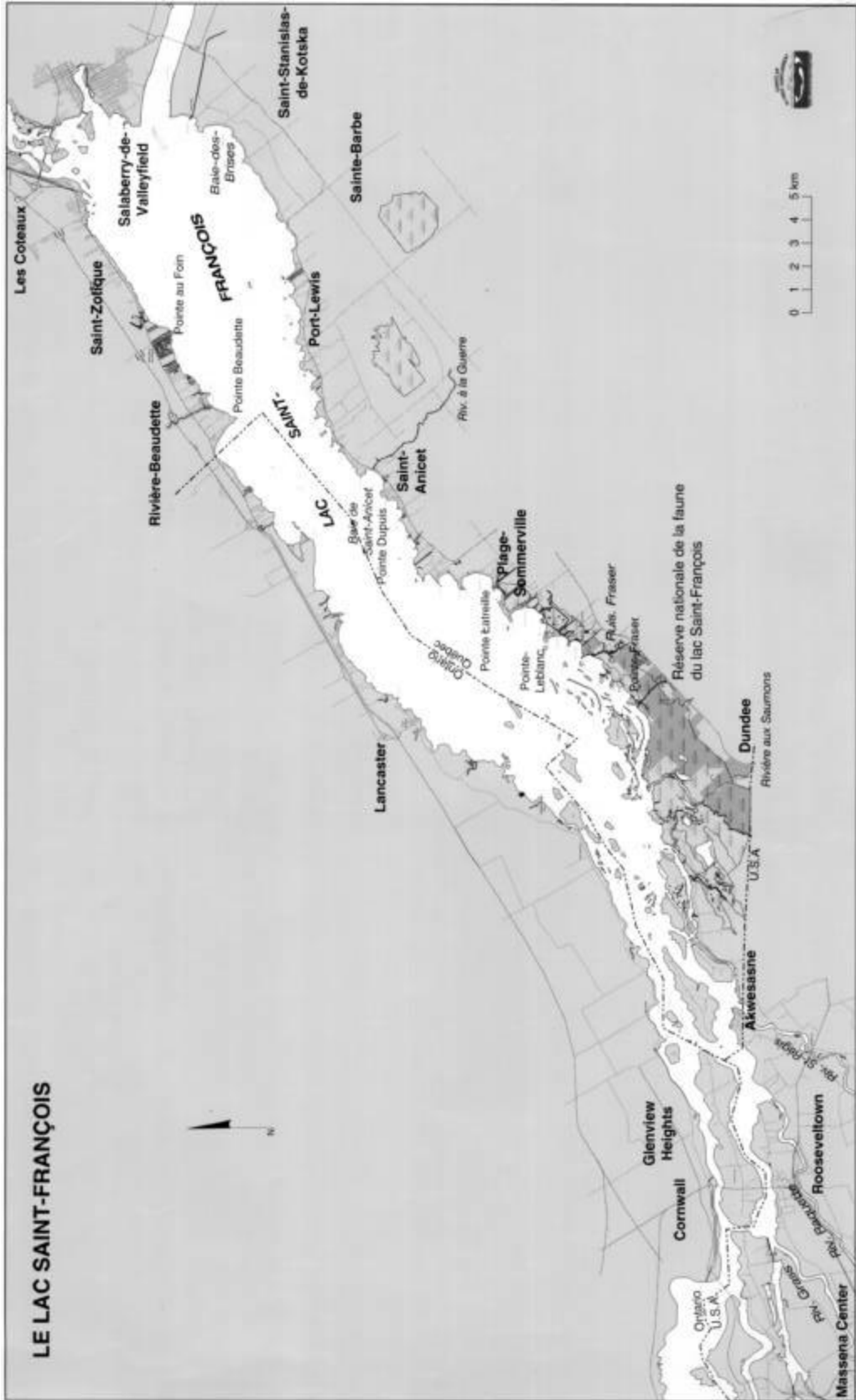
Le lac Saint-François fait partie de la formation physiographique des basses terres du Saint-Laurent. C'est le premier élargissement naturel du fleuve. Il a une superficie de 233 km², s'étend sur 50 km, a une largeur maximale de 7,5 km et un volume de 2,8 km³ d'eau. De cette superficie, 160 km² sont en territoire québécois, le reste étant réparti entre l'Ontario (74 km²) et les États-Unis (7 km²).

Il s'étend du barrage Moses Saunders de Cornwall/Massena à l'ouest jusqu'au canal de Beauharnois et au barrage des Coteaux à l'est. Il comprend 2 parties : en amont, un petit delta où plusieurs chenaux bordent de nombreuses îles et, en aval, une partie plus fluviale formée par l'étalement du fleuve (Figure 1).

Son débit annuel moyen est de 7 720 m³/sec à l'entrée du lac et de 7 864 m³/sec à sa sortie, ce qui correspond à un apport de 144 m³/sec par les tributaires. Seulement 3 de ces tributaires sont en territoire québécois, soit les rivières Beaudette, sur la rive nord, aux Saumons (à la frontière entre Dundee et la réserve d'Akwasasne) et La Guerre sur la rive sud. La vitesse du courant est de 2 à 3 mètres/sec dans le chenal principal, mais varie entre 0,05 m/sec et 0,2 m/sec dans les masses d'eau latérales. Des études de l'Université d'Ottawa (Boudreau et al.) démontrent que l'eau du chenal de la Voie maritime du St-Laurent traverse directement le lac pour se rendre en très grande partie dans le canal de Beauharnois. La nappe d'eau de part et d'autre du chenal de la voie maritime est soumise à des courants plus lents qui favorisent la sédimentation. Ces zones de sédimentation de matériaux fins constituent des habitats propices au développement d'herbiers aquatiques et de marais.

Le lac Saint-François est régularisé par des barrages à chaque extrémité. Les principaux changements sont survenus avec la construction de la Voie maritime du St-Laurent et des barrages hydroélectriques de Moses Saunders, à Cornwall/Massena, et de Beauharnois, à Melocheville.

FIGURE 1 - LE LAC SAINT-FRANÇOIS



La construction de ce dernier barrage a causé un haussement de près de 40 cm du plan d'eau à la fin des années '20, favorisant ainsi la formation de marais en empiétant principalement sur les terres agricoles. Au cours des années, le niveau a été stabilisé; le niveau annuel moyen ne varie plus que d'une quinzaine de centimètres.

Malgré cette stabilisation, le niveau des eaux varie au cours des mois. C'est durant les mois d'hiver que le niveau est le plus élevé. De mai à novembre, le niveau demeure assez stable malgré une hausse au mois d'août. Ainsi les fluctuations du niveau de l'eau du lac diffèrent nettement de celles d'un plan d'eau naturel où l'on retrouve une crue printanière et un étiage marqué à la fin de l'été.

Le contrôle du niveau des eaux a éliminé les fluctuations saisonnières du niveau du lac et a ainsi considérablement réduit la superficie de sa plaine inondable. Cette plaine sert habituellement au printemps d'aires de reproduction, d'alevinage et d'alimentation à de nombreuses espèces de poissons.

Des études indiquent que le lac a été touché principalement par deux types de modifications : l'assèchement des milieux humides et le dragage. L'assèchement est associé au développement résidentiel et industriel qui a entraîné le remplissage, le drainage et la perte d'une grande partie des herbiers aquatiques et des marécages, milieux dont dépendent la sauvagine et les poissons pour leur alimentation, leur reproduction et l'élevage des jeunes. Le dragage et les dépôts de résidus de dragage, principalement en eau profonde, ont été effectués lors de la construction et de l'entretien de la voie maritime. Aucun dragage n'a été effectué depuis plusieurs années dans la partie québécoise du lac.

Le long de la rive sud, à Saint-Anicet et Sainte-Barbe, et de la rive nord, à Saint-Zotique, des canaux perpendiculaires à la rive ont été creusés dans les herbiers aquatiques pour faciliter l'accès à la rive et, dans certains cas, pour assurer le drainage des terres avoisinantes. Les matériaux ainsi dragués ont été déposés en rive dans la prairie humide, de manière à surélever le sol et à permettre la construction de chalets.

1.2 HABITATS ET VÉGÉTATION

Les milieux humides du lac Saint-François sont parmi les plus importants du système du Saint-Laurent, après ceux du lac Saint-Pierre. Les herbiers aquatiques sont les milieux humides qui occupent les plus grandes superficies, soit 62% dans la partie ouest du lac et 97% dans la partie est. Les autres types de milieux humides, comme les marais, les prairies humides et les marécages, sont localisés presque exclusivement dans la partie amont (ouest) et surtout sur la rive sud, où un grand nombre d'îles basses favorisent l'implantation d'une végétation caractéristique.

Présentement au lac Saint-François, environ 100 km² de milieux humides constituent des habitats de choix pour de nombreuses espèces fauniques comme les poissons, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères aquatiques. Les herbiers aquatiques sont omniprésents à proximité des berges et au centre du lac. Trois (3) endroits sont recensés comme étant des milieux importants : la Réserve nationale de Faune du lac Saint-François, les marais riverains de Sainte-Barbe, de même que le marais de la Pointe-au-Foin à Saint-Zotique.

En amont du lac, entre les îles, se trouvent aussi des habitats d'eaux vives qui constituent des habitats recherchés pour la reproduction et l'alimentation de certaines espèces de poissons comme le Doré jaune.

La régularisation des eaux favorise un réchauffement plus hâtif au printemps, devançant la saison de croissance des plantes, ce qui entraîne une production plus rapide de certaines espèces végétales au détriment de celles adaptées aux inondations printanières. Ces modifications ont aussi des répercussions sur la diversité des groupements végétaux et sur la diversité et l'abondance de la faune.

Sur la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, la végétation a changé au cours des années, les marais et les prairies humides devenant des marécages arbustifs. Jadis les interventions locales empêchaient la prolifération des arbustes, notamment par des feux, mais cette pratique n'existe plus depuis que cet habitat est protégé.

Les milieux humides de Sainte-Barbe et de la Pointe-au-Foin étant connus du public depuis peu de temps, la documentation est limitée à leur sujet. Les marais de Sainte-Barbe

sont voués à une protection parce que ce sont les seuls marécages en bordure du lac communiquant avec les tourbières situées plus à l'intérieur des terres.

Quelques espèces végétales introduites se sont bien adaptées aux conditions environnementales que présentent les terres humides du sud-ouest québécois. Ainsi des espèces comme la Salicaire commune, l'Hydrocharide grenouillette et le Myriophylle de Sibérie ont envahi des prairies humides, des marais et des herbiers aquatiques. Leurs effets sur la flore et la faune indigène demeurent cependant peu connus.

1.2.1 RIVE NORD

La rive nord du lac est assez privatisée. La municipalité des Coteaux possède quelques parcs riverains et l'on retrouve une plage à Saint-Zotique. À part ces quelques îlots de verdure, on peut noter la présence du marais de la Pointe-au-Foin et un aménagement effectué par Canards Illimités, tous deux situés à Saint-Zotique.

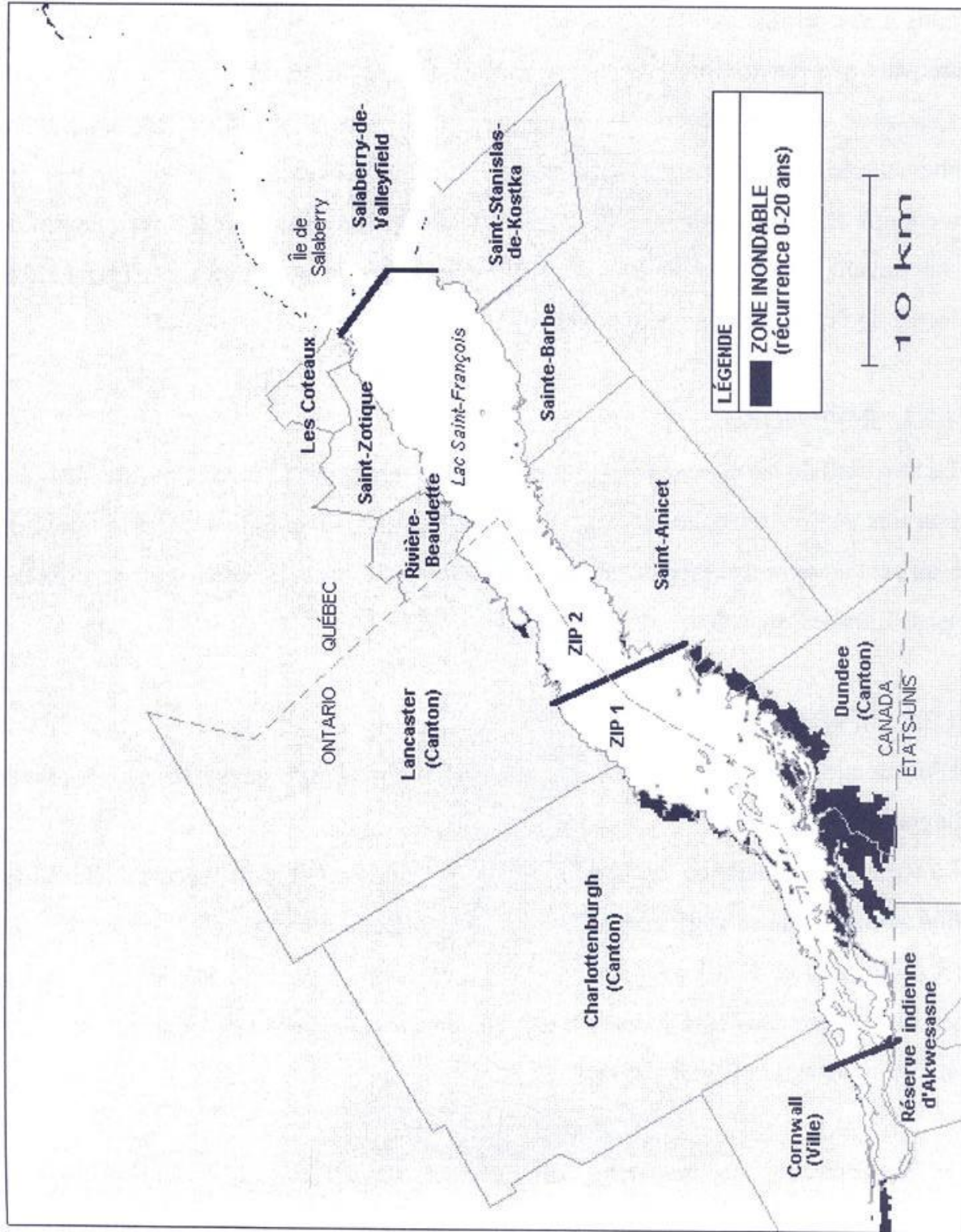
1.2.2 RIVE SUD

L'occupation du sol de la rive sud est plutôt axée sur l'agriculture, les espaces verts et la villégiature.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François est reconnue comme étant très diversifiée au niveau de sa végétation. Au total 30 groupements végétaux de marécages et de milieux humides et 17 de milieux secs s'y retrouvent, totalisant 548 espèces parmi lesquelles on compte plusieurs plantes rares, en danger ou vulnérables (annexe 4). Les principaux groupements végétaux sont l'érablière rouge humide, l'aulnaie, la caricaie et la typhaie.

À Sainte-Barbe, un marécage, de moindre superficie, est considéré comme d'importance dans ce secteur. On y retrouve 115 espèces végétales de milieux humides plus

FIGURE 2 - MUNICIPALITÉS RIVERAINES



Sources : Schémas d'aménagement, MRC Le Haut-Saint-Laurent (1987), MRC de Beauharnois-Salaberry (1987), MRC de Vaudreuil-Soulanges (1989).

45 espèces de milieux secs introduites par des travaux effectués dans le but d'en faire un projet domiciliaire.

1.3 FAUNE

Le lac Saint-François abrite une faune diversifiée : 57 espèces de poissons, 18 espèces d'amphibiens et de reptiles, 270 espèces d'oiseaux dont 115 nicheurs en plus de 32 espèces de mammifères.

1.3.1 POISSONS

Les espèces de poissons présentes dans le lac sont caractéristiques du bassin hydrographique des Grands Lacs. Toutefois, on compte moins d'espèces que dans les lacs Saint-Louis (78) et Saint-Pierre (77). Plusieurs facteurs historiques et environnementaux expliqueraient ce fait. La présence d'ouvrages de régularisation en amont et en aval du lac a réduit l'habitat en plaine d'inondation et ces structures obstruent la libre circulation des poissons. Ces répercussions sont plus marquées chez les espèces migratrices comme l'Alose savoureuse, l'Anguille d'Amérique et l'Esturgeon jaune.

Les inventaires réalisés dans le secteur ontarien du lac en 1990 montrent la perchaude comme étant la plus abondante, suivi du Grand brochet, du Meunier noir et du Crapet de roche. La perchaude représente plus de 70% des captures de pêche sportive et plus de 90% dans le cas de la pêche blanche. Ce phénomène peut être attribuable au fait que la perchaude se vend très bien localement, au coût de 5\$ la livre.

En 1985, les tailles des poissons capturés au lac Saint-François étaient très grandes. Cependant l'inventaire effectué en 1996 par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) du Québec démontre que les populations de poissons sont en chute libre : on ne retrouverait presque plus de dorés jaunes âgés de 0 à 5 ans et la population de perchaudes, de plus en plus petite, semble avoir beaucoup diminué (comm. pers.).

1.3.2 AMPHIBIENS ET REPTILES

On retrouve 19 espèces d'amphibiens et de reptiles dans cette région, parmi ceux-ci, quelques espèces classées rares ou vulnérables par le gouvernement du Québec (annexe 5).

La diminution des habitats serait une des causes principales de la faible représentation de ces animaux. Quelques autres espèces d'amphibiens pourraient se retrouver dans la région mais aucune confirmation de leur présence n'existe, la difficulté d'identification demeurant un facteur important.

Seulement 3 espèces de tortues et 3 espèces de couleuvres ont pu être recensées. Encore là, il semble que la perte d'habitat semble le problème principal. La majorité des espèces ont été vues sur la Réserve nationale de faune du lac Saint-François et au marais de Sainte-Barbe, les deux (2) seuls endroits à avoir fait l'objet d'inventaires systématiques.

1.3.3 OISEAUX

Parmi les nombreuses espèces d'oiseaux que l'on retrouve dans la région du lac Saint-François, mentionnons la Grande Aigrette, le Troglodyte à bec court, le Petit Blongios, le Pic à tête rouge, le Râle jaune et le Canard branchu qui sont parmi les plus rares et les plus spectaculaires. Ces espèces se retrouvent sur la Réserve nationale de faune du lac St-François, là où elles trouvent un habitat propice. Une quinzaine des espèces retrouvées dans la région ont un statut précaire (annexe 6).

La région de la Réserve nationale de faune est à la fois un lieu important pour la nidification et une halte très fréquentée de la voie de migration Atlantique par la sauvagine. Cet endroit est considéré comme le deuxième plus important secteur pour la halte migratoire d'automne en eau douce après le lac Saint-Pierre. Au printemps 1990, les inventaires réalisés montraient que les canards plongeurs constituaient près de 64% de la sauvagine présente qui comptait surtout des Grands fuligules (Grand morillon), des Fuligules à collier (Morillon à collier) et des Grands Harles (Grand Becs-scie). Parmi les canards barboteurs, on remarquait surtout de Canard colvert et le Canard noir suivis de loin par la Sarcelle à ailes vertes. Il se

chasse dans cette région environ 30 000 oiseaux chaque année dont 30% de canards plongeurs et 50% de canards barboteurs.

Depuis le début des années 1990, on peut observer un nombre sans cesse croissant d'Oie des neiges dans les champs inondés de la région avoisinante au lac. Les lieux les plus fréquentés sont le long de la route 132 et des routes municipales perpendiculaires sur la rive sud de même que dans la région de Saint-Zotique et Saint-Polycarpe sur la rive nord.

1.3.4 MAMMIFÈRES

Parmi la cinquantaine d'espèces de mammifères présents sur la Réserve nationale de faune du lac Saint-François et dans la région, l'opossum et le pékan sont des espèces que l'on a rarement l'opportunité d'observer. D'ailleurs, la dernière mention d'opossum est celle d'un individu retrouvé mort.

Les espèces de mammifères fréquentant les milieux aquatiques et les marais se retrouvent tous dans la région du lac Saint-François : rat musqué, castor et vison. Le rat musqué est le mammifère à fourrure le plus abondant de la réserve nationale. On retrouve aussi des castors, des visons, des loutres de rivière, des renards roux, des coyotes et des cerfs de Virginie. Bon nombre de petits mammifères sont aussi présents dans cette région au milieu diversifié.

1.4 ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

En 1991, le territoire québécois du lac Saint-François comptait près de 11 000 habitants et malgré une forte urbanisation des rives, il subsiste des habitats naturels de grande valeur.

Le développement socio-économique de cette région a largement été marqué par la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et le harnachement du fleuve à des fins de production d'énergie hydroélectrique. A partir des années 1950, ce secteur fluvial a été ainsi bouleversé par d'importants aménagements dont le barrage Moses-Saunders à Cornwall/Massena et le harnachement des rapides internationaux plus en amont. A son

extrémité est, il se trouve borné par le complexe du canal de Beauharnois et de la centrale hydroélectrique du même nom. La construction de ces ouvrages a nécessité l'inondation de plusieurs terres et la modification de plusieurs cours d'eau, ce qui a entraîné une surprenante restructuration spatiale des territoires habités et des modifications profondes des écosystèmes situés immédiatement en amont ou en aval. Ces ouvrages ont été de plus un facteur important dans l'établissement et la concentration d'industries, particulièrement dans le pôle Cornwall-Massena, qui ont joué un rôle majeur dans la contamination des eaux et des sédiments du fleuve Saint-Laurent.

Les rives du lac sont caractérisées par un niveau élevé de privatisation et d'artificialisation sur l'ensemble du territoire. Cependant, la grande majorité de cette population vit en milieu rural. C'est d'ailleurs l'importance de la population rurale qui distingue le secteur québécois du lac Saint-François du reste de la Montérégie dont 78 p. 100 de la population était urbaine en 1986. Il faut noter qu'en 1991, 44 % des habitants de la portion québécoise du lac était concentrée à Saint-Anicet et Saint-Zotique. Il faut également noter que Saint-Anicet étant un haut secteur de villégiature, la population double durant la saison estivale. Le tableau 1 dresse un portrait des différentes affectations des municipalités du territoire du lac Saint-François.

La vocation principale de la région du lac Saint-François est de loin l'agriculture, si bien que le développement urbain n'est pas très étendu. L'organisation territoriale se caractérise par la présence de deux pôles urbains et industriels localisés en amont et en aval, Cornwall-Massena et Salaberry-de-Valleyfield adjacents au territoire, d'un front d'urbanisation de faible densité le long des rives où se côtoient les fonctions résidentielles et de villégiature et par une fonction agricole dominante dans le reste du territoire.

Il est intéressant de souligner que la présence de Salaberry-de-Valleyfield, immédiatement en aval du lac, exerce une influence déterminante sur la région environnante en fournissant notamment plusieurs biens et services aux municipalités. Cette ville, de même que la présence de l'autoroute 20 reliant Montréal et Toronto, a permis un développement plus dense de la rive nord du lac. On remarque une différence évidente entre les municipalités de

la rive nord et celles de la rive sud du lac : un taux d'urbanisation variant entre 38 et 65% sur la rive nord alors que sur la rive sud les taux varient entre 0,75 et 21 %.

TABLEAU 1 - DESCRIPTION ET AFFECTATION DU TERRITOIRE DU
LAC SAINT-FRANÇOIS, côté québécois (31 mars 1997)

	Rivière- Beaudette	St-Zotique	Les Coteaux	St-Stanislas- de-Kostka	Ste-Barbe	St-Anicet	Dundee
Population	1 402	2 530	3 100	1 643	1360	2 300	396
Superficie (km ²)	16,92	24,24	21,5	62,16	39,78	136,25	72,46
Longueur de rive (km)	4	9,2	1,3	5,72	11	30	14,6
Accès publics au lac	1		4	1	0	5	2
Zone verte (%)	62	62	35	79	93	92	64
Zone blanche (%)	38	38	65	21	7	8	36
Affectation urbaine (%)			65	20,8	1,33	non disp.	0,75
% parcs/ conservation	0		1	,0004	0,0001	2 parcs	18,6
% zone industrielle	2		14	0	0,0003	2	36,11
% zone commerciale	5		10	2	0,5	3,91	
% zone résidentielle	31		40	20,8	6,5	4	
% villégiature					5,42	7,03	5,36
Nb chalets	non disp.		4	80	284	872	155
Privatisation des rives (%)	100	92	61	100	100	93	36

Seules les données de St-Zotique n'ont pas été confirmées par la municipalité

1.4.1 ACTIVITÉS COMMERCIALES

1.4.1.1 SECTEURS D'EMPLOI (mars 1997)

Au niveau de l'emploi, on constate une différence entre les deux (2) rives. Sur la rive sud du lac, le secteur primaire domine avec 20% de la main-d'oeuvre (agriculture, foresterie, carrières et sablières) alors que dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges c'est seulement 4% de la main-d'oeuvre qui travaille dans ce secteur. Pour fins de comparaison, mentionnons que la région du Suroît compte 6% d'employés dans le secteur primaire alors que pour toute la Montérégie, on en trouve seulement 3,7%

Le secteur secondaire est représenté par une seule industrie majeure, la compagnie Montupet Ltée de Rivière-Beaudette qui oeuvre dans le domaine de la métallurgie. Plusieurs PME, regroupant chacune un nombre limité d'employés, forment 20% de la main-d'oeuvre de la MRC Le Haut Saint-Laurent alors que la MRC de Beauharnois-Salaberry en compte 32%. Ces données sont similaires à celles du Suroît où 28% de la population active oeuvre dans ce secteur et 27% pour toute la Montérégie.

La fonction commerciale est relativement bien représentée sur la rive nord du fleuve, alors que les trois (3) municipalités riveraines représentent 9% des commerces et services de toute la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit 78 à Les Coteaux, 78 à St-Zotique et 36 à Rivière-Beaudette. Ces chiffres démontrent bien le caractère plus urbain de ces municipalités comparativement à celles de la rive sud du lac. Sur la rive sud, la municipalité de Saint-Anicet compte 46 commerces, Sainte-Barbe 19 et Dundee seulement 5, l'ensemble comptant pourtant pour 16% des commerces de la MRC Le Haut Saint-Laurent. Pour sa part, la municipalité de St-Stanislas-de-Kostka compte très peu de commerces, l'affectation commerciale comptant pour seulement 2% du territoire.

1.4.1.2 INDUSTRIE

L'affectation industrielle est quasi-absente autour du lac Saint-François. Une seule industrie est présente sur la rive nord mais elle n'est pas directement installée sur la rive du

lac mais plutôt sur un tributaire. Les effluents de la compagnie Montupet, qui oeuvre dans le secteur de la métallurgie, se retrouvent dans la rivière Beaudette.

L'industrie est présente surtout aux deux pôles urbanisés de Cornwall-Massena à l'ouest et de Salaberry-de-Valleyfield à l'est. Les usines de Salaberry-de-Valleyfield déversent leurs effluents dans le canal Beaubarnois, qui n'est pas couvert par ce document. Cependant les usines ontariennes et américaines déversent leurs effluents dans le fleuve Saint-Laurent dont le lac est le prolongement. En raison de la toxicité de leurs rejets, ces industries font l'objet d'un suivi et de mesures de restauration dans le cadre du Remedial Action Plan (RAP) de Massena pour la section du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Massena, et du RAP de Cornwall pour les industries situées dans la région de Cornwall.

1.4.1.3 AGRICULTURE (mars 1997)

À l'exception d'une mince bande riveraine et de quelques périmètres d'urbanisation, 84% du territoire autour du lac est à vocation agricole dont les principales activités sont la production laitière, la production céréalière et la production de bovins de boucherie. On retrouve aussi des gazonnières sur la rive nord et un terrain de golf sur la rive sud.

Dans les municipalités de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet, près de 93% de la superficie est classée «zone agricole permanente» par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ), alors qu'à St-Stanislas-de-Kostka c'est un peu plus de 76% et à Dundee près de 65%. Dans ce dernier cas, une bonne partie de la municipalité est à vocation de conservation.

Quant à la rive nord, on retrouve un peu plus de 60% du territoire qui est classé comme tel. Cependant, trois (3) municipalités ont subi une réduction importante de la zone agricole permanente : la partie "Landing" de la municipalité des Coteaux a complètement été dézonée tandis que Saint-Zotique enregistrait une perte de 30% et Rivière-Beaudette une perte de 16%. Ces pertes confirment la tendance d'un développement urbain plus intense sur la rive nord, qui s'explique par la proximité de Salaberry-de-Valleyfield et de l'autoroute 20.

1.4.1.4 NAVIGATION COMMERCIALE

Le lac Saint-François est traversé par la Voie maritime du Saint-Laurent. Ce lac se trouvant dans le tronçon de 300 km qui sépare le port de Montréal du lac Ontario, ce sont surtout des laquiers d'une longueur moyenne de 222,5 mètres et d'une largeur moyenne de 23,1 mètres qui empruntent la voie maritime. Les quelques 2 768 navires qui ont traversé le plan d'eau en 1990 transportaient principalement des céréales (34%) et du minerai de fer (31%).

1.4.1.5 PÊCHE COMMERCIALE

Au Québec, le nombre de permis de pêche commerciale pour le lac Saint-François est demeuré relativement stable au cours des 20 dernières années. Entre 1970 et 1977, il y avait 7 détenteurs de permis de pêche commerciale, en 1990-1991 le nombre s'établissait à 5 et en 1997, ils sont au nombre de 6.

Entre 1986 et 1993, l'anguille est en moyenne l'espèce la plus importante en poids, suivie de la barbotte. Ces captures représentent ainsi 77% du poids total des captures enregistrées dans la partie québécoise du lac. Pour la même période, on constate des fluctuations importantes de la quantité annuelle de poissons capturés au Québec.

Il faut aussi souligner que la pêche aux poissons-appâts est permise entre le 20 décembre et le 31 mars et que les détenteurs de permis font la capture et la vente de poissons-appâts vivants.

1.4.2 ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

1.4.2.1 VILLÉGIATURE

Près de 15 km de rive sont affectés à la villégiature, surtout concentrés en deux pôles distincts : Saint-Zotique sur la rive nord et Saint-Anicet sur la rive sud.

Les principales concentrations de chalets se trouvent à Saint-Anicet, Sainte-Barbe, Saint-Stanislas-de-Kostka et à Rivière-Beaudette. Dans la MRC Le Haut Saint-Laurent, sur la

rive sud du lac, 64% du territoire à vocation de villégiature est occupé par 42% de résidences, 13% de commerces et 8,7% de marais.

C'est sur la rive sud que l'on trouve la plus grande proportion des chalets avec près de 80%. D'ailleurs à Saint-Anicet, la population saisonnière dépasse largement la population permanente alors que près de 2 500 personnes s'ajoutent aux 1 040 personnes y résidant à l'année.

Dans toutes les municipalités riveraines, le nombre de chalets a tendance à diminuer au cours des années, les gens transformant leur résidence secondaire en résidence principale. Les municipalités de la rive sud du lac n'étant pas munies d'un réseau d'égoûts et les terrains étant petits, ce phénomène entraîne un problème de pollution du lac en raison de la présence de fosses septiques non adaptées ou désuètes.

Au niveau récréo-touristique, quatre (4) terrains de camping ont été répertoriés en 1991. En 1997, ils sont au nombre de cinq (5), soit un à Les Coteaux, un à St-Stanislas-de-Kostka, (2) à St-Anicet et un à St-Zotique (annexe 7). Mentionnons également que la municipalité de Coteau-du-Lac, située juste en aval sur la rive nord, compte à elle seule 4 autres sites pour le camping.

1.4.2.2 NAUTISME

Le lac Saint-François et ses abords sont depuis longtemps reconnus pour leur potentiel récréatif. Ce lac est l'un des endroits les plus favorables pour les activités récréatives à l'ouest de Montréal.

La prolifération des plantes aquatiques dans les canaux et les baies du lac constitue la principale contrainte à la navigation de plaisance et aux sports nautiques puisque dans ces zones, l'accumulation de sédiments au cours des années permet aux plantes de bien se reproduire et de proliférer.

Les principaux secteurs pour la pratique de cette activité sont situés à la hauteur de Saint-Zotique sur la rive nord et de Saint-Stanislas-de-Kostka (Baie-des-Brises) et de Saint-Anicet sur la rive sud, où l'on retrouve la majorité des baies importantes du lac.

La présence de deux (2) marinas sur chacune des rives et de plusieurs descentes de bateaux réparties dans plusieurs localités, démontre une certaine importance du lac Saint-François pour la navigation de plaisance (annexe 8). Notons aussi la présence d'une importante marina du côté nord mais en territoire ontarien du lac.

1.4.2.3 PÊCHE ET CHASSE SPORTIVES

Les installations pour la pêche sportive sont bien réparties entre la rive nord et la rive sud. Les activités de pêche bénéficient d'un réseau important de fournisseurs de services et de points d'accès. En 1990, on comptait 10 pourvoyeurs autour du lac Saint-François. En 1997, on compte 7 centres de location de cabanes et autres services de pêche dont trois (3) pour la saison hivernale (annexe 9).

La pêche sportive est principalement pratiquée par les résidents locaux. Le rendement obtenu en fonction de l'effort de pêche au lac Saint-François se compare à celui des autres plans d'eau de la région montréalaise. La principale espèce exploitée tant par les pêcheurs commerciaux que les pêcheurs sportifs est la perchaude.

La présence de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs fait du lac Saint-François un lieu de prédilection pour la chasse à la sauvagine, venant au cinquième rang pour le nombre d'oiseaux prélevés par rapport à l'ensemble du Saint-Laurent. Près de 30 000 canards, dont près de la moitié sont des canards barboteurs, sont chassés chaque année dans la région. La région de Dundee, à cause de la proximité de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, est particulièrement intéressante pour les chasseurs sportifs. C'est d'ailleurs à cet endroit que l'on retrouve majoritairement les deux espèces les plus capturées soit le Fuligule à dos blanc (morillon) et le Fuligule à tête rouge, deux (2) canards plongeurs.

1.4.2.5 OBSERVATION DE LA NATURE

Les sites d'observation de la nature se concentrent principalement sur la rive sud : la Réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee et les terres agricoles situées le long du lac à Sainte-Barbe sont les deux sites qui attirent le plus d'observateurs d'oiseaux au

printemps. C'est à ce moment que l'on peut observer près de 50 000 Oies des neiges et autant de Bernaches du Canada. Ces oiseaux se retrouvent habituellement aux mêmes endroits chaque année, à la recherche de nourriture dans les champs de maïs. Sur la rive nord, c'est à l'embouchure de la rivière Beaudette que l'on retrouve une concentration d'oiseaux migrants.

En ce qui concerne les passereaux, la Réserve nationale de faune est le seul endroit public où les amateurs peuvent observer plus de 100 espèces. Depuis 1995, des visites guidées sont organisées à cet endroit pour les amateurs.

1.4.2.6 PATRIMOINE NATUREL

Parmi les terres humides de grande importance mentionnons la Réserve nationale de Faune du lac Saint-François qui a été créée pour la protection des habitats des oiseaux migrants. Le Service canadien de la Faune d'Environnement Canada a acquis des terres marécageuses dans la région de Dundee en 1971 et en fit une réserve en 1978. En 1987, elle était reconnue comme écosystème d'importance mondiale par la convention de Ramsar. Ce territoire de 13,5 km² est constitué de milieux humides à 83%. Une superficie de 3,35 km² de marais a été aménagée avec des canaux en zig zag, par Canards Illimités, pour fournir des espaces d'eau libre à la sauvagine dans des secteurs homogènes où la végétation est très dense.

1.4.2.7 AFFECTATIONS RIVERAINES

Autour du lac, en territoire québécois, l'indice de privatisation des rives atteint 85%, ce qui laisse très peu de lieux publics. Parmi les sept (7) municipalités entourant le lac, seule Dundee a un indice de privatisation autour de 35%, notamment à cause de la Réserve nationale de faune. Les municipalités de Rivière-Beaudette, Saint-Stanislas-de-Kostka et Sainte-Barbe sont privatisées sur l'ensemble de leurs rives.

Le milieu rural riverain est caractérisé par une affectation vouée à la villégiature qui domine à l'échelle de chacune des municipalités sauf Dundee. L'implantation de résidences secondaires a été peu contrôlée de sorte que la densification de la villégiature au cours des

années a donné lieu à un développement accéléré du milieu riverain. Le nombre de chalets aurait diminué, depuis quelques années, dans les municipalités de Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Barbe et Rivière-Beaudette, les gens transformant leur résidence secondaire en résidence principale.

Dans plusieurs municipalités, le périmètre d'urbanisation donne en rive. À Saint-Anicet, il délimite le village où domine la fonction résidentielle. Le périmètre ne représente toutefois que 4% de la rive municipale. La municipalité des Coteaux a un front d'urbanisation plus dense, mais on y retrouve 4 parcs, dont un comprend un camping municipal. À Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Zotique et Rivière-Beaudette, l'affectation riveraine dominante correspond au secteur résidentiel, mais elle est nettement à vocation mixte où se côtoient la villégiature et le résidentiel.

2 - PROBLÉMATIQUES

Comme la plupart des autres plans d'eau du Québec, le lac Saint-François a subi des pressions au cours des années, surtout depuis l'industrialisation, ce qui a eu comme effet de provoquer une dégradation générale du milieu.

Lors de la consultation publique des 10 et 11 février 1995, nous avons demandé aux 200 participants quelles étaient les dégradations les plus marquées et celles qui devraient être solutionnées au plus tôt. Il est évident que certaines étaient bien connues de la population avant la consultation mais nous en avons découvert d'autres, de moindre importance au plan de la "pollution lourde", mais tout aussi vitale pour le lac, ses habitants et ses utilisateurs.

Les participants à la consultation étaient divisés en atelier. L'atelier "*Option développement durable : vision 25 ans*" regroupait les élus et les décideurs qui ont soumis leur vision d'avenir pour le lac Saint-François. Ce qui est intéressant, c'est que la plupart des énoncés de cet atelier vont dans le même sens que ceux des participants des autres ateliers.

Le second atelier, "*Contamination du milieu*", a permis d'accueillir plus de 50 personnes qui ont soumis pas moins de 88 énoncés (problématiques ou solutions) à ce sujet, principalement au sujet des fosses septiques et de la pollution agricole.

La trentaine de personnes faisant partie du troisième atelier, portant sur les "*Habitats fauniques*", ont fait ressortir près de 40 problématiques concernant surtout les milieux humides de la région et les populations de poissons.

Dans le quatrième atelier, portant sur "*Les usages*", les participants ont énoncé 55 problématiques concernant entre autre les embarcations de plaisance, le brise-lames de Baie-des-Brises et l'écotourisme.

Afin de tenir compte des préoccupations d'un maximum de participants, nous avons regroupé les priorités et autres problématiques sous quatre (4) thèmes : pollution, récréotourisme, ressources naturelles et santé. Les discussions qui suivent vous présentent des éléments d'information qui viennent s'ajouter aux éléments déjà discutés.

Les numéros indiqués en indice (ex. : fosses septiques¹) réfèrent au numéro de la fiche technique à l'annexe 11.

2.1 POLLUTION

Le problème de pollution industrielle n'a pas été l'élément le plus important de la consultation. Ce sont surtout les problèmes de contamination bactériologique par les fosses septiques et de pollution agricole qui ont retenu l'attention des gens.

2.1.1 POLLUTION MUNICIPALE

Il faut savoir que ces problèmes préoccupent la population riveraine depuis plusieurs années déjà, mais que rien n'a encore été fait pour les solutionner. Le problème des fosses septiques¹ est très important. Sur la rive sud, aucun système de traitement des eaux municipales n'existe : toutes les résidences de la rive sud du lac Saint-François ont des fosses septiques. Ce problème est d'autant plus important à Saint-Anicet que les gens de la municipalité ont aussi un problème d'eau potable. D'ailleurs, trois (3) priorités de l'atelier contamination du milieu concernent ce problème et plusieurs autres énoncés y réfèrent.

Des analyses récentes montrent que plusieurs puits artésiens sont contaminés par des coliformes et nous croyons que la nappe phréatique pourrait être contaminée par des fosses septiques non conformes². Un sondage effectué sur une base volontaire par le Comité ZIP, auprès d'une centaine de résidents à l'été 1995 a permis de démontrer que beaucoup des résidents ne savent pas où est située leur fosse septique, ni qu'ils doivent la faire vidanger régulièrement car elle peut occasionner une contamination du milieu et du lac. Beaucoup de résidents ne veulent pas reconnaître ce problème, car cela est obligerait à changer leur fosse ou à se doter d'un système collectif qui ferait augmenter le coût des taxes municipales. La volonté politique semble être présente pour faire changer la situation, mais les élus se demandent comment ils pourront convaincre leurs citoyens du bien fondé de l'investissement. Il est certain que cette avenue semble la seule solution à long terme et nous croyons important que la municipalité prenne les moyens pour vérifier la vidange des fosses septiques de ses résidents.

La problématique des rejets municipaux est amoindrie sur la rive nord, les municipalités possédant un système de traitement des eaux usées³. Les systèmes de traitement sont assez récents pour l'ensemble de ces municipalités, il sera donc facile de faire le suivi et de vérifier

qu'il n'y a pas de problèmes avec le panache de diffusion. Les gens ont aussi demandé de connaître les résultats de la qualité de l'eau. Les rapports des usines d'épuration ne sont pas fournis au public et aux résidents sur une base régulière. Il faudra donc en faire la demande.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines sont déjà mises en oeuvre, ce qui permet de voir à l'avancement des dossiers.

Mentionnons entre autres :

- la sensibilisation de la population à l'entretien et à la vidange des fosses septiques;
- l'inventaire des terrains susceptibles de recevoir des champs d'épuration collectifs;
- l'uniformisation de l'application du règlement Q2-R8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- la surveillance des usines d'épuration par le biais des rapports mensuels afin d'évaluer la performance de chacune des usines.

2.1.2 POLLUTION AGRICOLE

Une autre problématique d'importance concerne la pollution agricole : la pollution de la rivière La Guerre⁴ par l'utilisation des pesticides et des fertilisants⁵ ont été mis en évidence lors de la consultation publique. Le problème de la rivière La Guerre est local et particulier. Cette rivière à vocation agricole se déversait jadis dans le lac en drainant le territoire agricole. Lors du rehaussement du niveau du lac, il a fallu construire une station de pompage pour éviter l'inondation des terres agricoles. Ce facteur jumelé à la prolifération des plantes aquatiques, due aux fertilisants accumulés dans les sédiments, fait en sorte que les riverains n'apprécient pas la qualité esthétique et bactériologique de l'eau à l'embouchure du lac.

Le contrôle de l'érosion, le reboisement des bandes riveraines, de nouvelles méthodes de culture des sols, un meilleur contrôle des purins, la récupération des eaux de ruissellement, un programme de sensibilisation sur les polluants et la réduction de l'utilisation de pesticides sont autant de solutions proposées lors des ateliers de travail pour solutionner ces problématiques courantes.

Afin de remédier à ces problèmes, plusieurs pistes ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines ont déjà été mises en oeuvre, ce qui permet d'évaluer l'avancement des dossiers. Mentionnons entre autres :

- la gestion par bassin versant de la rivière La Guerre et des autres tributaires du lac;
- des cours de gestion de fertilisation intégrée, des analyses des rejets agricoles et une sensibilisation à la stabilisation des berges;
- la recherche de toute autre solution qui réduirait le fonctionnement des pompes;
- la sensibilisation des agriculteurs aux effets des pratiques culturales actuelles et sur les méthodes alternatives;
- l'uniformisation des politiques du ministère de l'environnement et de la Faune (MEF), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et des municipalités sur des politiques et règlements souvent contradictoires (ex. bande de protection des cours d'eau de 1 mètre).

2.1.3 POLLUTION INDUSTRIELLE

Au niveau de la pollution industrielle, le problème vient surtout de l'amont, c'est-à-dire des parties ontarienne et américaine du lac. La migration des sédiments est le problème principal puisqu'ils contaminent le lac et ses habitants. Les deux (2) principaux éléments qui se retrouvent dans le lac Saint-François sont le mercure⁶, longeant la rive nord en provenance de la région de Cornwall, et les BPC⁷, en provenance de la région américaine de Massena (NY), qui contaminent le côté sud du lac. La seule industrie du côté québécois se trouve sur la rive nord, mais pas directement sur les rives du lac. La compagnie Montupet Ltée⁸ se trouve plutôt sur le tributaire principal de la rive nord, la rivière Beaudette, et ses effluents se rendent dans le réseau municipal se déversant dans une lagune près de la rivière.

Le transport par la Voie maritime du Saint-Laurent peut occasionner des catastrophes en cas de déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques⁹. La présence de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François pourrait faire craindre le pire au niveau de la perte de

milieux humides importants de même que de la faune et de la flore locale si un tel accident survenait.

Lors de la consultation publique, la diminution et même l'arrêt des rejets de contaminants par les industries, surtout celles en amont situées dans les parties ontariennes et américaines sont souhaités de tous, de même qu'une meilleure connaissance des problèmes de contamination pour pouvoir prioriser les interventions. La contamination des poissons est l'élément qui préoccupe le plus les gens. Ils voudraient bien manger du poisson sans risque en l'an 2 000, mais l'échéancier est peut-être trop rapide.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines sont déjà mises en oeuvre, ce qui permet d'évaluer l'avancement des dossiers. Mentionnons entre autres :

- une meilleure connaissance des patrons de dispersion de la pollution atmosphérique sur de grandes distances et au niveau des sédiments;
- la connaissance des sources de mercure à Cornwall et le suivi de la décontamination des sites industriels de cette région;
- le suivi du dragage des sédiments des industries américaines et l'arrêt de toute migration de ces sédiments en territoire québécois;
- la connaissance de la concentration des huiles et graisses de Montupet près de la lagune d'infiltration;
- la mise sur pied d'un plan local de communication et de sensibilisation en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures ou de produits chimiques dans le lac;
- l'intégration de cette possibilité dans les plans d'urgence des municipalités et la formation des autorités compétentes et des bénévoles.

2.2 RÉCRÉOTOURISME ET ACCÈS AUX RIVES

L'aménagement des rives fait en sorte qu'il y a peu d'accès publics sur la rive sud et un accès assez limité sur la rive nord du lac. C'est un facteur déterminant quand on parle d'écotourisme et d'attrait récréotouristique. Un accès public au fleuve permettrait d'organiser des activités axées sur l'eau, telles que des festivals ou des randonnées guidées. Il faut déplorer l'absence de parc linéaire, de piste cyclable et même de circuit touristique sur les rives ou de croisières en bateau sur le lac.

Le seul endroit permettant d'accueillir des touristes sur la rive sud est la Réserve nationale de faune du lac Saint-François et ce sont surtout les "touristes verts" qui l'utilisent. Sur la rive nord, la plage de Saint-Zotique constitue l'attrait majeur. La divergence entre l'affectation désignée et l'utilisation du territoire est une préoccupation soulevée par les gens. Souvent les terrains vacants sont zonés résidentiels malgré leur grand potentiel écologique. Plusieurs sont d'avis que certains promoteurs devraient souvent mieux connaître leurs propriétés et les lois qui les régissent afin de mieux tenir compte des impacts environnementaux de leurs projets.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François¹⁰ est le lieu le plus populaire de la rive sud et les résidents qui la voient comprennent l'importance de ces milieux humides et de leur richesse. Cette réserve est sans contredit le moteur d'une future économie axée sur l'écotourisme vu le nombre croissant de visiteurs qui augmente d'année en année.

Ce qui inquiète beaucoup les gens, ce sont les aspects de villégiature et de nautisme. Le lac Saint-François étant très privatisé de part et d'autre de ses rives, le lien est souvent difficile entre les gens du milieu qui s'y sont installés dans le but d'augmenter leur qualité de vie et les gens qui viennent s'y divertir l'été en se préoccupant peu des gens du milieu. Ce problème soulève les questions d'accessibilité au lac¹² (augmenter le nombre de descentes, ouverture du canal Soulanges), d'aménagement des berges¹³ (techniques légères, refaire un paysage naturel en rive, nettoyage annuel des berges), de sensibilisation au civisme¹⁴ (respect des baigneurs), de navigation de plaisance¹⁵ (contrôle des déchets, de la vitesse, du bruit,) et d'intérêt que les promoteurs devraient manifester vis-à-vis des gens qui s'installent en rive

pour avoir droit à une meilleure qualité de vie¹⁶. Tous ces aspects de la vie autour du lac pourraient se concrétiser par la création d'un complexe régional¹¹ qui rallierait la majorité de la population à un effort collectif pour améliorer l'attrait et la valeur touristique de la région.

D'ailleurs lors de la consultation publique, la plupart des priorités issues de l'atelier sur les usages concernent les embarcations de plaisance et les règlements qui s'y rattachent.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines sont déjà mises en oeuvre, ce qui permet d'évaluer l'avancement des dossiers.

Mentionnons entre autres :

- l'accessibilité de la Réserve nationale de faune en tenant compte de ses caractéristiques;
- le complément des services d'accueil et d'hébergement pour les touristes, dans la MRC Le Haut Saint-Laurent;
- la création d'un complexe récréotouristique régional sur un site disponible en bordure de la rive sud du lac;
- l'inventaire des terrains impropres à la construction et une meilleure planification de l'urbanisation;
- la compréhension et l'harmonisation dans l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- la sensibilisation des inspecteurs municipaux, des élus et des entrepreneurs concernant les plaines inondables;
- l'accent sur la sensibilisation au civisme sur l'eau et la publicité touchant les activités des organismes existants qui font de la formation dans ce domaine;
- une campagne de sensibilisation des plaisanciers sur la vidange des bateaux.

2.3 RESSOURCES NATURELLES

Le principal problème du lac Saint-François, sans doute celui qui est en partie responsable d'autres problèmes, est la gestion des niveaux d'eau. Lors de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la centrale hydroélectrique de Beauharnois, le niveau a été haussé d'environ 40 cm. Depuis ce temps, le niveau d'eau saisonnier varie d'au plus 10 cm et est à son maximum durant la saison hivernale contrairement à un lac naturel.

La gestion du niveau de l'eau¹⁷ est faite en fonction du transport maritime, de la production hydroélectrique, des riverains du lac Ontario et des plaisanciers. On ne tient pas compte de la faune et de la flore qui dépendent d'une fluctuation plus naturelle de l'eau pour l'accessibilité aux frayères et aux lieux de reproduction pour les canards. Cette stabilité favorise la formation d'herbiers aquatiques et certaines plantes indigènes sont défavorisées par rapport à d'autres espèces exotiques qui ne nécessitent pas de grandes fluctuations pour leur cycle de croissance et de reproduction.

Les pêcheurs sportifs du lac Saint-François sont alarmés par la baisse des stocks de poissons¹⁸, autant du côté québécois qu'ontarien. Certains croient que la pêche commerciale est un facteur important de cette baisse. Il faut ajouter à cela d'autres facteurs pouvant avoir une certaine influence soit, la pêche sans restrictions pour certaines espèces qui incite certains pêcheurs à vendre leurs prises sur le marché local, surtout la perchaude, la gestion du niveau de l'eau qui ne tient pas compte des besoins des poissons, les barrages aux deux extrémités du lac et l'apparition de la moule zébrée.

La prolifération et l'accumulation des plantes aquatiques¹⁹ constitue un problème majeur tout autour du lac Saint-François, particulièrement dans les nombreuses baies, empêchant la libre circulation des embarcations de plaisance et les activités nautiques. D'autres espèces introduites²² prennent peu à peu la place des espèces indigènes indispensables à la nidification de la sauvagine.

Une des préoccupations majeures de la consultation publique de 1995 était sans contredit la protection des milieux humides²⁰ subsistant dans la région. Du côté nord du lac, le seul marais d'importance à sauvegarder, soit celui de la Pointe-au-Foin, semble voué au

développement domiciliaire. Du côté sud, les gens ont manifesté de l'intérêt pour quelques autres marais et marécages importants : Pointe Leblanc, Plage Somerville et Pointe-Latreille à Saint-Anicet, les tourbières et les marais de Sainte-Barbe²¹.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes d'action ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines sont déjà mises en oeuvre, ce qui permet d'évaluer l'avancement des dossiers. Mentionnons entre autres :

- la gestion du niveau d'eau du lac et des barrages, en tenant compte de la flore, de la faune et des riverains;
- la vérification de l'hypothèse touchant le déclin des populations de poissons dans le lac;
- la restauration et l'aménagement des frayères;
- la formation d'agents auxiliaires de la faune pour une surveillance de la réglementation;
- le fauchage et la collecte de plantes aquatiques pour en faire du compost destiné à la culture ornementale;
- des essais de lutte biologique pour contrer la Salicaire commune (utilisation d'un insecte spécifique);
- la gestion des milieux humides par un organisme utilisant l'intendance privée et la fiducie foncière;
- l'agrandissement de la Réserve nationale de faune par l'achat de terrains avoisinants par le Service Canadien de la Faune (SCF).

2.4 SANTÉ

Les deux problèmes soulevés concernant la santé furent celui de la qualité de l'eau potable²³ et de la baignade²⁴.

Le village de Saint-Anicet a un problème d'eau potable qui touche une centaine de résidences incluant l'école Centrale. Les puits artésiens ne sont pas conformes aux normes dans 90% des cas. D'après les participants à la consultation, la contamination des puits serait attribuable au problème des fosses septiques non conformes et non vidangées de même qu'à des puisards branchés sur le réseau d'égoût pluvial de la municipalité. De plus, le sol de la région est très sensible aux infiltrations. D'après certaines études, sa perméabilité serait semblable à celle de la région de Ville Mercier (près de Châteauguay).

Quand les chaleurs de l'été arrivent, les eaux de la région sont très attirantes pour nombre de personnes. Cependant, les résidents ont une mauvaise perception de la qualité de l'eau et souvent ne s'y baignent pas, laissant la place aux nombreux touristes et résidents saisonniers. Au lac Saint-François, seulement quelques plages publiques existent. Sur la rive nord, la municipalité de Saint-Zotique possède une plage publique et est inscrite, depuis plusieurs années, au programme Environnement Plage du MEF. Les résultats y sont généralement d'assez bonne qualité.

Il en est tout autrement sur la rive sud du lac. La municipalité de Saint-Anicet possède une petite plage publique et est aussi inscrite au programme Environnement Plage. La municipalité de St-Stanislas-de-Kostka ne considérant pas la plage de Baie-des-Brises comme lieu public, n'adhère pas au programme du MEF et ne se sent pas responsable en cas de contamination bactériologique des lieux auprès des nombreux baigneurs, plaisanciers, amateurs de canot et véliplanchistes. Il faudrait effectuer le recensement de tous les endroits où plusieurs personnes se baignent et déterminer la qualité bactériologique de ceux-ci.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes ont été suggérées par le Comité ZIP et certaines sont déjà mises en oeuvre, ce qui permet d'évaluer l'avancement des dossiers. Mentionnons entre autres :

- l'identification d'une source appropriée d'eau potable dans la municipalité de Saint-Anicet;
- l'étude de la possibilité, avec la municipalité de Saint-Anicet et ses résidents, d'aménager un système d'approvisionnement collectif en eau potable;
- la compréhension et la responsabilisation des municipalités quant à la qualité des eaux de baignade;
- l'information des gens sur la qualité des eaux de baignade de la région avec au besoin la prise d'échantillons.

3 - STRATÉGIES POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS CONCRÈTES

Lors de la consultation publique de février 1995, les participants étaient divisés en 4 ateliers de travail :

- option développement durable : vision 25 ans
- contamination du milieu
- habitats fauniques (incluant chasse et pêche)
- les usages.

La majorité des participants connaissaient assez bien les problèmes du lac Saint-François. Afin de prioriser les problèmes et les actions de réhabilitation, le Comité ZIP a choisi d'utiliser une méthode qui permet d'abord à tous les intervenants présents d'énoncer leurs préoccupations, d'en discuter brièvement pour ensuite voter pour faire ressortir les enjeux qui font consensus : les priorités. Toutes les problématiques se retrouvent consignées dans un rapport sur la consultation publique* alors que les priorités se retrouvent à l'annexe 10.

Afin de s'assurer l'appui du public et des instances gouvernementales, il y a eu la formation d'un sous-comité de travail peu après la consultation publique. Ce sous-comité de travail a eu comme mandat de regrouper et de recouper les 210 problématiques et solutions soulevées par les participants, afin de s'assurer que les enjeux étaient tous ciblés.

Une fois le recouplement terminé, nous nous retrouvons avec 4 thèmes qui étaient à leur tour divisés:

- 1- Pollution (agricole, industrielle, municipale)
- 2- Récréotourisme et accès aux rives (parc régional, accessibilité, aménagement, navigation de plaisance, niveaux d'eau)
- 3- Ressources naturelles (poissons, espèces nuisibles et contrôle, protection des milieux humides, marais de Ste-Barbe, Réserve nationale de faune du lac Saint-François)
- 4- Santé (eau potable, baignade)

* Document disponible au bureau du Comité ZIP (voir les coordonnées en début de document)

Pour réaliser le PARE du lac Saint-François, il a fallu s'associer aux groupes locaux et communiquer avec les entreprises, les municipalités et les MRC. Nous avons aussi consulté plusieurs centres de documentation. A partir d'un énoncé, il n'est pas toujours facile de décrire une problématique et de suggérer une solution financièrement viable qui obtiendra la faveur de tous les intervenants. Plusieurs solutions avaient déjà été avancées lors de la consultation publique, il fallait cependant s'assurer de leur faisabilité et du respect de l'approche écosystémique du territoire.

Les deux années de travail ont permis de faire parvenir une ébauche des fiches techniques aux organismes et industries concernés dans le but d'obtenir leurs commentaires. La grande majorité d'entre eux ont répondu favorablement à notre demande et nous avons pu apporter les corrections nécessaires à notre document.

Les 15 et 16 février 1997, nous avons tenu, respectivement à Les Coteaux et Saint-Anicet, une journée de validation sur les fiches techniques incluses dans le PARE. Un total de 36 personnes y ont participé, représentant tous les secteurs du milieu (annexe 2), notamment le monde municipal, la Chambre de commerce et les associations d'agriculteurs, de riverains et de représentants de groupes environnementaux.

Suite au dépôt du PARE du lac Saint-François, nous entreprenons la phase de mise en oeuvre des solutions proposées dans les fiches techniques. Cette phase qui est déterminante ne pourra se réaliser qu'en concertation et en collaboration avec tous les partenaires du milieu. Certains intervenants sont déjà impliqués dans la réalisation de quelques projets cités dans les fiches mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent sera appelé à faire avancer les dossiers. Il est évident qu'il n'est pas toujours facile pour un organisme ou une municipalité de faire avancer un dossier s'il ne possède pas les données nécessaires. Notre rôle pourrait alors être considéré comme un catalyseur d'énergies et de ressources pour débiter le travail. Le Comité ZIP étant considéré par plusieurs comme un point de convergence en ce qui concerne le fleuve, il est plus facile pour nous de trouver certaines ressources locales et régionales.

Un facteur déterminant dans la mise en oeuvre du PARE du lac Saint-François est la reconnaissance et l'implication des instances gouvernementales autant au niveau municipal que provincial ou fédéral. Déjà nous pouvons compter sur l'appui des instances supérieures qui nous apportent un bon support technique dans la réalisation de projets. Le même phénomène se produit au niveau municipal lors de la préparation de projets spécifiques. Cependant, la réalisation de la majorité des projets cités dans les fiches techniques ne pourront se faire sans ressources financières. Dans le domaine de l'environnement, la recherche de financement est plus difficile car elle vient souvent au dernier rang des préoccupations des citoyens et des entreprises. Il faudra donc que les organisations qui ont des moyens et des ressources s'impliquent et supportent ces initiatives de restauration de notre environnement fluvial.

On pourrait penser qu'il faut réhabiliter le fleuve à court ou moyen terme. Nous croyons que l'important n'est pas nécessairement de réhabiliter rapidement mais de faire prendre conscience que les actions locales, aussi petites soient-elles, permettent une récupération des usages et une amélioration de la qualité de l'eau du lac Saint-François. C'est pourquoi nous encourageons les gens à agir et nous pourrions vraiment voir une différence à moyen ou plus long terme. Les actions locales entreprises depuis maintenant 2 ans, suite au colloque, démontrent que les gens ont des idées et que la volonté est là pour faire avancer les choses.

Il faudra continuer à impliquer les personnes déterminées qui croient à leurs capacités d'agir au niveau de la réhabilitation du lac. Il faudra aussi trouver les fonds nécessaires pour initier des projets concrets de mise en valeur afin d'activer le processus pour atteindre nos objectifs dans un délai raisonnable. Le Comité ZIP demeure donc disponible pour aider tout intervenant qui désire présenter et réaliser des projets dans le but d'aller de l'avant avec la réhabilitation du lac.

4 - MISE EN OEUVRE DES PROJETS

Les fiches techniques sont présentées en annexe et pour le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, elles constituent l'élément essentiel de ce plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François. Les fiches techniques sont destinées à être mises en oeuvre dans le but de corriger un élément qui a été ciblé comme étant déterminant pour la santé de votre lac.

Chaque fiche contient les sections suivantes :

FICHE TECHNIQUE

- Thématique :** Établissement de la ou des thématiques qui se rattachent à la problématique ou au projet
- Nom du projet :** Nom du projet ou de la problématique qui a été identifié lors de la consultation
- Localisation :** Lieu spécifique où s'applique la problématique lorsque nécessaire. La localisation est quelquefois accompagnée d'une carte.
- Problématique :** Description du problème en le situant dans le temps et l'espace. On y trouve divers liens avec d'autres problématiques.
- Solution :** Solution(s) choisie(s) par les intervenants et validée(es) par la population de même que les diverses étapes décrites sommairement.
- Faisabilité :** Mise en évidence des problèmes qui pourraient être rencontrés lors de l'exécution de la solution. On y indique aussi si la solution a déjà été mise en oeuvre ailleurs.

Partenaires visés : Liste exhaustive des partenaires possibles au moment de la rédaction de la fiche. Le niveau d'implication n'est pas indiqué. Il faut préciser ici que l'ordre des partenaires dépend de l'importance de ceux-ci dans le projet.

Évaluation des coûts :

Note le coût approximatif pour chaque étape de la solution. Le coût inclut souvent la participation de bénévoles dont le temps est comptabilisé.

Échéancier : Échéancier prévu selon les divers intervenants

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

Indices qui permettent de faire le suivi du PARE

Références complémentaires :

Rubrique qui indique les références complémentaires permettant d'approfondir la problématique et les solutions apportées.

Au bas de chacune des fiches techniques on retrouve:

- à gauche : le numéro correspondant à celui de la liste des fiches techniques et le nom du projet
- à droite : la pagination de la fiche

Les fiches techniques sont des éléments de réponse aux problèmes mentionnés. Au fil du déroulement des dossiers, il peut arriver que la solution proposée devienne désuète et qu'une autre soit proposée et mise en place. Afin de permettre à chacun de suivre le déroulement des projets et solutions proposées, une mise à jour des fiches techniques sera faite en cours de projet. Cette mise à jour n'est pas prévue à date fixe, l'avancement du projet

et le temps disponible seront plutôt l'élément déterminant. Lorsque le projet sera terminé, il est également prévu une fiche indiquant les résultats obtenus.

LISTE DES FICHES TECHNIQUES

1. Les fosses septiques dans les municipalités riveraines de Dundee, Ste-Barbe et St-Stanislas-de-Kostka
2. Assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Anicet
3. Surveillance des usines d'épuration
4. Rivière La Guerre
5. Utilisation responsable des fertilisants et des pesticides
6. La pollution par le mercure (Hg)
7. La pollution par les biphényles polychlorés (BPC)
8. Montupet Ltée
9. Diffusion d'information sur les mesures d'urgence en cas de déversements
10. Développement de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François (RNF-LSF)
11. Complexe récréotouristique et parc régional
12. Accessibilité publique au lac
13. Aménagement des berges
14. Sensibilisation au civisme et aux divers règlements de nautisme
15. Navigation de plaisance (vidange et déchets)
16. Réglementation municipale concernant tout projet de développement touristique
17. Gestion appropriée des niveaux d'eau en fonction de la faune et des habitats
18. Gestion des stocks de poissons
19. La prolifération et l'accumulation des plantes aquatiques
20. Protection des milieux humides
21. Les marais de Ste-Barbe
22. La salicaire commune
23. Eau potable à Saint-Anicet
24. La baignade dans le lac Saint-François

CONCLUSION

Le rôle du Comité ZIP à ce stade-ci consiste à s'assurer que les intervenants du milieu participent à la réalisation des projets qui sont soumis dans ce plan d'action et de réhabilitation écologique. Il tentera aussi d'initier des projets, mais ne pourra effectuer le travail seul. Il appuiera tout groupe (communautaire, gouvernemental, municipal, industriel, syndical) voulant s'impliquer dans la mise en oeuvre d'une solution et en assurer le déroulement avec succès. Il sera aussi disponible pour aider tout intervenant dans sa recherche de partenaires financiers et de demandes de subvention.

Il devra voir au respect des échéanciers décrits dans chacune des fiches techniques. Une grande somme de travail sera déployée au cours des deux prochaines années pour cette mise en oeuvre. Mentionnons les nombreux comités qui seront formés, les rencontres qui seront organisées et les projets de sensibilisation qui seront préparés. Le succès du suivi dépendra de la volonté des intervenants à activer le processus et des ressources que les gouvernements et les partenaires potentiels voudront bien fournir (notamment pour les demandes de subvention).

Ce document est en évolution. En effet, au cours des prochaines semaines, de nouvelles fiches techniques viendront peut-être s'ajouter à celles déjà incluses dans ce document. Une mise à jour périodique est prévue afin de permettre à chacun de suivre l'évolution des dossiers et d'en connaître la conclusion. Elle sera transmise à tous ceux et celles qui en feront la demande lors de la réception du plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François.

Ce document vous appartient maintenant. C'est ensemble que nous pourrons faire avancer les dossiers, en travaillant en concertation. Aucun projet ou dossier n'appartient exclusivement à un organisme, une municipalité ou un gouvernement. Si nous voulons réhabiliter le fleuve et le mettre en valeur, il faut y mettre du sien sans tarder !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT ET DE LA ST. LAWRENCE
SEAWAY DEVELOPMENT CORPORATION, 1990, Manuel de la voie maritime

ADVANCED GEOSERVICES ENGINEERING P.C., 1995, St.Lawrence River Sediment Removal
Project - Remedial Design Report, General Motors Corporation

ANONYME, 1995, La prise de décision en urbanisme, Ministère des Affaires municipales, Publications
du Québec, 2e édition

ANONYME, 1995, Programme d'assainissement des eaux - suivi de la qualité de l'exploitation - liste des
projets, 28 septembre 1995

ANONYME, 1996, Guide des marinas, Les Éditions du feu vert, Montréal, 114 pages

ANDERSON, Janette, 1997, Communication personnelle, Environnement Canada, région Ontario

ARGUS, 1995, Perspectives éco-technologiques de restauration des rives de la réserve nationale de faune
des îles de la Paix, 43 pages + annexes

ARMELLIN, A. P. MOUSSEAU et P. TURGEON, Synthèse des connaissances sur les communautés
biologiques du lac Saint-François - Rapport technique Zones d'intervention prioritaire 1 et 2,
Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - région du Québec, novembre 1994, 233 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q. A-19.1
(94/01/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.R.Q. C-61.1 (93/11/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q. Q-2 (94/06/17)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur les cités et villes, LRQ C-19 (04/09/96)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Q-2, R.17.1, Gouvernement du Québec, 7 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Décret 103-96, 24 janvier 1996, Les publications du Québec, 34 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, R.R.Q. Q-2, r.1.001 (93/12/02)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur l'eau potable, RRQ Q-2, r.4.1 (84/09/05)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q. Q-2, r8 (81/12/31)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur la protection des eaux du lac Memphrémagog contre les rejets des embarcations de plaisance, R.R.Q. Q-2, r.18.01

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale, R.R.Q. Q-2, r.18 (94/01/01)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les eaux souterraines, M-13, r.3 (83/05/17)

ASSEMBLÉE NATIONALE, Règlement sur les habitats fauniques, R.R.Q. C-61.1, r.0.1.5 (93/08/11)

ASSOCIATION CANADIENNE DES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, Gestion responsable 1995 - un engagement total, 12 pages

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE, 1995, Guide touristique de la Montérégie - Édition 1995-1996, 80 pages

AUCLAIR, Marie-José, 1994, Bilan régional Lac Saint-François, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada - région du Québec, novembre 1994, 52 pages

AUGER, R. ET S. ROULEAU, 1993, SQAÉ introduit des techniques innovatrices pour l'assainissement des eaux usées des petites municipalités du Québec dans *Envirotech*, septembre-octobre 1993, pp. 22-23

BENOÎT, Christian et Marc LUCOTTE, Enquête sur le mercure du Moyen-Nord québécois, *Recherche*, mars-avril 1994, 27-35

BIDER, J. Roger et Sylvie MATTE, 1994, Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, Société d'histoire naturelle de la vallée du St-Laurent et Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, Service des habitats, Québec, 106 pages

BOLDUC, Gilles F., 1994, Étude relative au projet d'abduction d'eau de la rivière St-Louis par la rivière La Guerre, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 21 pages + annexes

BOUDREAU, P., M. LECLERC et J. MORIN, 1994, Lac St-François : les bases de la modélisation dynamique, Projet de réhabilitation du St-Laurent, Institut de recherche sur l'économie et l'environnement, Université d'Ottawa, cahier de recherche no 1

CANARDS ILLIMITÉS, Salicaire pourpre, feuillet d'information sur cette plante envahissante

CHAMBRE DES COMMUNES, 1992, Loi sur la marine marchande du Canada - Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures, C.P. 1992-2655, 21 décembre 1992, 28 pages

CHAMBRE DES COMMUNES, 1995, Loi sur la marine marchande du Canada - Règlement sur les organismes d'intervention et les installations de manutention d'hydrocarbures, C.P. 1995-1337, 15 août 1995, 15 pages

COMITÉ ZIP DU HAUT SAINT-LAURENT, 1995, Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis, dans le cadre du programme Saint-Laurent Vision 2 000, 43 pages + annexes

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE, 1993, Étude de renvoi sur les niveaux du bassin Saint-Laurent et des Grands Lacs - Étape finale, Document de consultation publique, Conseil d'étude de la CMI

CORNWALL PUBLIC ADVISORY COMMITTEE, 1994-95, Information sur la proposition d'un projet de dragage démonstratif devant le site de Courtaulds à Cornwall

CORNWALL RAP, 1992, The St.Lawrence River Area of Concern, Remedial Action Plan for the Cornwall-Lake St. Francis Area, Rapport conjoint d'Environnement Canada, du ministère de l'Environnement de l'Ontario et du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Toronto, Ontario

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VAUDREUIL-SOULANGES, 1994, Vaudreuil-Soulanges : recueil de données socio-économiques, 14 pages + tableaux

CROTEAU, Marie-Noële, 1995, Compte-rendu de l'atelier de réflexion sur les liens entre la santé et le Saint-Laurent - Le Saint-Laurent et la santé... le temps d'agir, 25 et 26 avril 1995, 66 pages

DE LAFONTAINE, Yves, 1997, Communication personnelle, Environnement Canada, région Québec

DE REPENTIGNY, Léo-Guy, 1982, Éléments d'histoire naturelle et humaine de la région de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, Service canadien de la Faune, Environnement Canada, 331 pages

DE REPENTIGNY, Léo-Guy et Philippe FRAGNIER, 1986, La flore vasculaire de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François et sa région immédiate, comté d'Huntingdon, Québec, Direction de la faune Environnement Canada, région du Québec, 351 pages + carte

DE VILLERS, Marie-Éva, 1988, Multi-dictionnaire des difficultés de la langue française, Éditions Québec-Amérique, 1 142 pages

DODIER, Normand, 1991, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent

DYRDA, S. ET D. GERVAIS, 1995, Les sources d'eau potable du village de Saint-Anicet,
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, 8 pages

EN COLLABORATION, Les pratiques de gestion optimales - Grandes cultures, Agriculture
Canada, Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation de l'Ontario, 133 pages

ENVIRONNEMENT CANADA, Caractérisation des habitats recherchés pour la fraie des
principales espèces de poisson du fleuve Saint-Laurent (Cornwall à Montmagny),
Centre Saint-Laurent et Pêches et Océans Canada

ENVIRONNEMENT E.S.A. Inc., 1996, Montupet Ltée, Rivière-Beaudette, 45 pages + annexes

ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ INC., 1987, Révision du mode d'exploitation des ouvrages
compensatoires du fleuve Saint-Laurent de Coteau-du-Lac à Pointe-des-Cascades

ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY et GENERAL MOTORS, Superfund in Action
General Motors Superfund Site, Summer and autumn 1995

EPA et GM, Superfund in Action General Motors Superfund Site, summer and autumn 1995

ÉQUIPE DU PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT ET COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC
(CORNWALL), 1994, Les options en matière d'assainissement : Les choix pour
l'avenir d'un grand fleuve, 88 pages

FAUTEUX, André, Roseaux septiques dans *Guide RESSOURCES*, juillet-août 1996, pp. 50-52

- FERLAND, D. ET G. MESSIER, 1986, Rivière La Guerre - pré-étude environnementale, Urgel Delisle et Associés pour le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 50 pages + annexes
- FORTIN, Guy, Daniel LECLAIR Aline SYLVESTRE, 1994, Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du lac Saint-François - rapport technique Zones d'intervention prioritaire 1 et 2, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, région du Québec, 144 pages
- FRÈRE MARIE-VICTORIN, 1935, Flore laurentienne, Les presses de l'Université de Montréal, troisième édition, octobre 1995, 1083 pages + photos couleur
- GANGBAZO, G., Expériences de contrôle de la pollution diffuse agricole à l'échelle du bassin versant dans *Vecteur Environnement*, 29(2) : 65-71, avril 1996
- GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE, 1993, Guide de sécurité nautique, Gouvernement du Canada, révisé en novembre 1994, 43 pages
- GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE, 1995, Normes sur les organismes d'intervention, Sauvetage et intervention environnementale, Gouvernement du Canada, 8 pages
- GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE, 1996, Projet de partenariat pour embarcations de plaisance - Rapport sur les consultations publiques pour la province de Québec, Garde côtière canadienne - région laurentienne, 212 pages
- GAUVIN, FRÈRE H. ET FRÈRE J-D. GERVAIS, 1996, Le Mont de l'Immaculée, Frères du Sacré-Coeur, 16 pages

GERVAIS, Denis, 1992, Inventaires faunique et floristique des marais de Sainte-Barbe, comté de Huntingdon, Québec, pour la Société pour la protection des marais riverains de Sainte-Barbe, 60 pages

GILLESPIE, D.I., H. BOYD et P. LOGAN, 1991, Des zones humides pour la Planète : Sites Ramsar du Canada, Service canadien de la faune d'Environnement Canada

GRATTON, 1989, Principaux projets de conservation et de mise en valeur de la faune et des habitats fauniques du lac Saint-Louis, Environnement Illimité pour la Fondation de la Faune du Québec en collaboration avec le MLCP, Direction régionale de Montréal, 30 pages + carte

IER/PLANNING, RESEARCH AND MANAGEMENT SERVICES, 1996, Projet de partenariat pour les petits bateaux - Garde côtière canadienne : Rapport sur la consultation publique, 27 pages

INSTITUT DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE, 1994, Profil socio-économique de la municipalité régionale de comté Le Haut Saint-Laurent, 209 pages

JOBIDON, Jean, 1995, Rapport d'évaluation des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux du PAEQ - Année 1993, Environnement et Faune Québec, Service de l'assainissement des eaux et traitement des eaux de consommation, 61 pages

JOURDAIN, Anne, J-F BIBEAULT et P. SARRAZIN, 1994, Synthèse des connaissances sur les aspects socio-économiques du lac Saint-François - Rapport technique Zones

d'intervention prioritaire 5 et 6, Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada, , 169 pages + 2 cartes

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE et al., 1982, Étude des sites de disposition de déchets solides sur les terres fédérales au Québec, Environnement Canada, région du Québec, cartes

LAMOUREUX, G. et al., 1994, Plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables - Noms français de 229 espèces, Direction de la Conservation et du Patrimoine écologique, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 229 pages

LA RUE et al., 1996, La baignade dans le secteur d'eau douce du Saint-Laurent - Discours et pratiques à propos des risques à la santé, Centre de santé publique de Québec et Direction régionale de santé publique - Montérégie, SLV 2000, 109 pages

LAVOIE, Gildo, 1992, Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, Ministère de l'Environnement, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Division de la diversité biologique, 180 pages

LONGTIN, Benoît, 1996, Options de conservation : guide du propriétaire - comment protéger les attraits naturels de votre propriété pour votre bénéfice, celui de vos proches et pour les générations futures ?, Centre québécois du droit de l'environnement, 100 pages

MARTEL, David, 1996, Montupet Ltée, Rivière-Beaudette (Rapport confidentiel de caractérisation), Environnement E.S.A. Inc., 45 pages + annexes

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, 1994, Banque de données des dossiers traités par le ministère de l'Environnement et de la Faune dans le cadre de la politique de réhabilitation des terrains contaminés (GERSOL) -région 16, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, 1992, Guide environnemental des travaux relatifs au programme d'assainissement des eaux du Québec, Direction de la qualité des cours d'eau, 104 pages

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, 1990, Critères de qualité de l'eau, 423 pages

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Programme de réduction des rejets industriels : documents d'information

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Base de données informatisée sur les poissons

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Préférence des conditions de fraie et période critique des frayères pour chaque espèce de poissons du Québec

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Carte de vulnérabilité des nappes souterraines

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Services journaliers de pêche dans la région de Montréal, Gouvernement du Québec, révisé en juin 1993

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1989, Schéma d'aménagement

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, 1995, Profil socio-démographique de la MRC de Beauharnois-Salaberry, 29 pages

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, 1987, Schéma d'aménagement

MRC LE HAUT SAINT-LAURENT, 1996, 1er projet de schéma d'aménagement révisé, 144 pages + carte

NEWCOMB, Lawrence, 1983, Guide des fleurs sauvages de l'est de l'Amérique du Nord, Éditions Marcel Broquet, La Prairie, 495 pages

OFFICE DE TOURISME DU SUROÛT, 1996, Le Suroût, un pays à découvrir - Guide touristique 1996, Valleyfield, 35 pages

PÊCHE ET OCÉANS CANADA, 1978, Plan de lutte contre les déversements de produits pétroliers, Rapport soumis au Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent

PETERSON, Roger Tory, 1984, Guide des oiseaux de l'Amérique du Nord à l'est des Rocheuses, Éditions France-Amérique, 384 pages

QUESMARAIS, B. et al., Temporal variation of PCB concentrations in the St.Lawrence river (Canada) and four of its tributaries,

ST-CYR, L. And CAMPBELL, P.G.C., 1994, Trace metals in submerged plants of the St.Lawrence river dans Canadian Journal of Botany, 72:429-439

SAINT-LAURENT VISION 2 000, 1995, Guide général de caractérisation SLV 2 000, Volet protection, 86 pages + annexes

SAINT-LAURENT VISION 2 000, 1996, Les établissements industriels - Faits saillants : Montupet Ltée, Fiche no 74

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, 1995, Bilan des pratiques agro-environnementales, octobre 1995, 32 pages